ART. 13 N° I-1846

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º I-1846

présenté par M. Giraud

ARTICLE 13

À la première phrase de l'alinéa 84, après la première occurrence du mot :

« charges »,

insérer le mot :

« financières ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.